

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :
BACHELIER EN ECO-SOLIDARITE**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CODE : 791100U32D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 708
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil Général**

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : BACHELIER EN ECO-SOLIDARITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de rédiger et de présenter un travail de recherche relatif à l'activité professionnelle du Bachelier en éco-solidarité et intégrant :

- ◆ les ressources théoriques, méthodologiques et pratiques acquises au cours de ses études,
- ◆ des recherches documentaires et réflexions personnelles,
- ◆ un raisonnement critique et réflexif.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

Sans objet.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

au travers d'un travail personnel de recherche avalisé par le chargé de cours, par une présentation écrite et orale, dans le respect des règles et des usages de la langue française,

- ◆ de décrire et d'analyser une problématique relevant du domaine de l'éco-solidarité en établissant des liens pertinents avec les apports théoriques et méthodologiques acquis lors de la formation ou issus de ses recherches personnelles ;
- ◆ de formuler une question ou une hypothèse de recherche en lien avec cette problématique ;
- ◆ de présenter les fondements scientifiques éclairant l'analyse de la problématique ;
- ◆ de collecter des informations et d'analyser des données sur la base d'une part, des fondements scientifiques des sciences du vivant et de la terre, et, d'autre part, des connaissances du fonctionnement des institutions ;
- ◆ d'élaborer et de justifier un projet ou un plan d'intervention en lien avec la problématique identifiée au regard de différentes fonctions du bachelier en éco-solidarité :
 - ◆ l'établissement d'une communication professionnelle, y compris en langue étrangère,
 - ◆ une démarche d'interface et de partenariat,
 - ◆ un soutien au développement de l'action sociale et citoyenne,
 - ◆ l'identification des besoins et la recherche de solutions innovantes,
 - ◆ l'inscription de la pratique dans la préoccupation du développement durable ;
- ◆ de développer une réflexion critique, déontologique et éthique ;
- ◆ de réaliser une présentation structurée de son travail et de répondre d'une manière concise et claire aux questions.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'appropriier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ le niveau de discernement : la capacité à effectuer une recherche et un choix judicieux de sources scientifiquement fondées,
- ◆ le niveau d'autonomie : la capacité à faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement,
- ◆ le niveau d'originalité : la capacité à faire preuve de propositions innovantes conduisant au changement social.

4. PROGRAMME

4.1. Programme pour l'étudiant

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ de définir une question centrale ou une hypothèse en lien avec une problématique permettant de développer une recherche personnelle dans le domaine de l'éco-solidarité ;
- ◆ de préciser et de mettre en œuvre une méthode de recherche adaptée ;
- ◆ d'établir des liens pertinents avec les apports théoriques et méthodologiques ;
- ◆ d'intégrer les fonctions et compétences professionnelles du Bachelier en éco-solidarité ;
- ◆ de préparer la présentation et la défense orale pour mettre en exergue :
 - ◆ les démarches professionnelles généralement exigibles dans l'exercice de la profession,
 - ◆ sa maîtrise des connaissances, des techniques et des méthodes spécifiques du domaine de l'éco-solidarité,
 - ◆ sa capacité à prendre en compte les éléments spécifiques du domaine de l'éco-solidarité,
 - ◆ sa démarche analytique et critique.

pour la préparation collective de l'épreuve intégrée,

- ◆ de participer aux séances collectives d'une manière active et de s'assurer de la bonne compréhension des consignes ;
- ◆ de discuter, avec le chargé de cours, du thème général de la recherche à mener et de communiquer l'engagement qu'il prend dans le traitement du sujet qu'il a choisi ;

pour le suivi individualisé de l'épreuve intégrée,

- ◆ d'informer le chargé de cours de l'état d'avancement de ses travaux de recherche, de la rédaction de son travail ;
- ◆ de prendre en compte les conseils prodigués et les remarques émises par le chargé de cours sur le développement et le contenu de son travail.

4.2. Programme pour le personnel chargé de cours

pour la préparation collective de l'épreuve intégrée,

le chargé de cours communiquera aux étudiants les exigences qualitatives et quantitatives du travail de fin d'études ainsi que les critères d'évaluation :

- ◆ sur le plan de la structuration du document écrit :
 - ◆ table des matières : cohérence entre la structuration du travail et la table des matières, respect des critères de lisibilité et de présentation formelle,
 - ◆ introduction : explicitation des objectifs poursuivis, méthodes et techniques développées pour traiter le sujet choisi,
 - ◆ développement de la recherche,
 - ◆ conclusion : synthèse analytique de la recherche et évaluation personnelle du travail sur le plan de l'intégration des savoirs, des techniques (cohérence dans l'argumentation, adéquation entre les méthodes, les stratégies développées et les résultats obtenus),

- ◆ bibliographie signalétique : respect des critères de présentation, des techniques professionnelles,
- ◆ annexes : annexes pertinentes, explicites et référencées ;

- ◆ sur le plan de l'approche qualitative du contenu :
 - ◆ choix du thème : choix d'une problématique actuelle liée aux différentes fonctions représentatives des métiers de l'éco-solidarité, en toute cohérence avec le profil professionnel repris dans le dossier pédagogique de la section.

pour le suivi individualisé de l'épreuve intégrée,

le chargé de cours assurera le suivi des étudiants pour favoriser la mise en œuvre de capacités d'auto-évaluation :

- ◆ organiser des séances individualisées pour :
 - ◆ vérifier l'état d'avancement des travaux et le respect des consignes générales relatives au travail de fin d'études ;
 - ◆ conseiller et motiver dans la recherche de qualité ;
 - ◆ réorienter le travail en cas de besoin.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

Code U
Z

6.1. Etudiant : 160 périodes

6.2. Encadrement de l'épreuve intégrée

Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par groupe d'étudiants
Préparation de l'épreuve intégrée de la section : « Bachelier en éco-solidarité »	CT	I	16
Epreuve intégrée de la section : « Bachelier en éco-solidarité »	CT	I	4
Total des périodes			20